



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 29 JUIN 2017

- Assemblée générale ordinaire (AGO) : approbation de l'ensemble des résolutions
- Assemblée générale extraordinaire (AGE) : *quorum* non réuni
- Convocation prochainement d'une nouvelle Assemblée Générale

L'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société **EUROPLASMA (ALEUP, ISIN FR000044810)**, a réuni le 29 juin 2017 sous la présidence de Pierre Catlin, ses actionnaires représentant 9 629 031 titres (présents, représentés ou votes par correspondance), correspondant à 6,8 % du capital. Le résultat des votes et des informations détaillées relatives au *quorum* sont disponibles sur le site Internet de la Société, [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com).

L'ensemble des résolutions de la partie ordinaire soumis à l'Assemblée a été adopté. A ce titre, les actionnaires ont notamment approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos au 31/12/2016 et ratifié la nomination d'Erik Martel en tant qu'Administrateur de la Société.

Compte-tenu de l'importante dispersion de l'actionnariat (le flottant), le *quorum* n'a pas été atteint. Ainsi les résolutions d'ordre extraordinaire n'ont pu être soumises au vote de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration d'EUROPLASMA, prenant acte de l'absence de *quorum*, va se donner le temps et les moyens nécessaires pour sécuriser un vote lors d'une Assemblée Générale qui sera convoquée prochainement. L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ainsi que dans un journal d'annonces légales. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces deux avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires et pourront être consultés sur le site Internet de la Société [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com) selon les dispositions légales et réglementaires applicables. En ce qui concerne le vote par correspondance les modalités seront précisées à la fin de l'avis de convocation

### A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications sur-mesure pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)

### Contact actionnaires :

**Anne BORDERES** – Chargée de Communication

Tel: + 33 (0)5 56 49 70 00 - [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

### Contact presse :

**Luc PERINET MARQUET** – LPM STRATEGIC COMMUNICATIONS

Tel: +33 (0)1 44 50 40 35 - [lperinet@lpm-corporate.com](mailto:lperinet@lpm-corporate.com)